



CHSCTD01 du mardi 2 juin 2015

Déclaration préalable de la FSU de l'Ain

La FSU tient tout d'abord à se féliciter du redémarrage, depuis le mois de novembre, du CHSCTD01. De nombreux sujets auront pu être traités cette année, et la perspective de deux enquêtes, l'une en direction des PE stagiaires, l'autre sur les usages du numérique, montre que le CHSCT de l'Ain assure à présent pleinement sa mission de réflexion sur les conditions de travail des personnels, et d'élaboration de mesures de prévention primaires, c'est-à-dire à la source des risques professionnels, comme l'avaient rappelé les orientations stratégiques ministérielles 2014-2015.

L'enquête auprès des PE stagiaires nous semble indispensable, car elle concerne la population d'agents la plus exposée aux atteintes à la santé : de nombreuses études ont montré qu'un travailleur qui découvre un nouveau poste de travail est le plus exposé aux accidents professionnels ; et les stagiaires sont probablement les agents de l'EN les plus exposés aux Risques Psycho-Sociaux. Les outils nécessaires à cette enquête sont finalisés, suite au GT du 26 mai : nous souhaitons donc que cette enquête puisse avoir lieu avant la fin de l'année scolaire. Le mois de juin semble clairement le plus approprié pour que les stagiaires aient suffisamment de recul sur leurs conditions d'entrée dans le métier.

Le travail engagé sur le numérique nous semble également fondamental, car l'introduction des TICE constitue certainement la modification en cours la plus profonde de tous les métiers de l'éducation. La FSU remercie l'administration d'avoir pris au sérieux cette démarche, et réaffirme la demande formulée récemment : que le travail en GT le 15 juin puisse avoir comme fil rouge l'élaboration d'une enquête en ligne qui pourrait être diffusée, par exemple au courant du mois de décembre, auprès de tous les personnels Education Nationale de l'Ain ; et que l'année scolaire 2015-2016 puisse se conclure par une séance spécifique du CHSCT sur le thème du numérique.

De nombreux sujets auront été abordés, donc ; et de nombreux restent à traiter, car nous observons depuis 3 ans la difficulté qu'ont les personnels à s'approprier les outils de prévention, et la difficulté qu'a le CHSCT à les promouvoir. Dans cette optique, la FSU ne peut que s'inquiéter de ne toujours pas voir traduits dans les faits, dans l'académie de Lyon, les dispositions de l'accord-cadre sur les RPS de l'automne 2013, relative aux moyens à accorder à toutes les organisations siégeant en CHSCT. Certaines académies ont pris depuis presque deux ans l'initiative d'accorder ces moyens, pour que les représentants des personnels puissent jouer pleinement leur rôle dans cette instance. Qu'en sera-t-il pour le CHSCT de l'Ain, pour la rentrée prochaine?

D'autre part, une formation des élus en CHSCT, planifiée sur le mandat qui s'ouvre, doit devenir une réalité. Le « parcours de formation » présenté au CHSCT académique du 18 mai 2015 montre que les choses semblent avancer, alors qu'un retard important avait été pris.

Enfin, les élus de la FSU seront précisément très attentifs à ce que le CHSCT de l'Ain puisse travailler dans l'anticipation, dans le cadre d'un calendrier clairement planifié pour l'année 2015-2016. Comme ils seront attentifs à ce que la dernière visite prévue pour 2014-2015, celle de l'école de St Germain-de-Joux, puisse se dérouler avant les congés d'été. Le report de la visite d'une école, pour la deuxième année consécutive, serait dommageable à l'avancée de nos travaux.

Les élus de la FSU profitent de cette déclaration pour réagir à une question d'actualité très récente. Ils ont été interloqués par les réactions de deux IEN, relatives à des violences physiques envers deux personnels de l'EN de l'Ain (une directrice d'école de la circonscription de Belley fin mars, et une AVS d'une école de Bourg-en-Bresse la semaine dernière), qui ont donné lieu à des dépôts de plainte. Les propos de ces deux IEN ont été relayés par le journal « Le Progrès ». Le premier déclarait « qu'il n'y avait aucune action à avoir, cet incident s'étant déroulé en-dehors du temps scolaire. Ce n'est plus de notre compétence ». Le second se demandait jeudi « si cette dame était assez armée pour ce travail ». La FSU dénonce les propos tenus, et souhaite dorénavant que l'Administration affiche, notamment dans les médias, un soutien clair à ses personnels, victimes de violences dans l'exercice de leurs missions.